ont fait la prospérité de la France, et Mᵉ de Prat cherchera à dégager quels sont, avec ce retour aux traditions et à travers ce retour, les vrais moyens de salut. Sujets de haute doctrine dignes d'être traités par des maîtres et que l'éloquence si diverse, également haute des deux orateurs, va porter véritablement aux sommets de la pensée.

Pour que la France vive, voyons surtout comment jadis la France a prospéré et s'est couverte de gloire. Remettons nos pas dans les pas de nos ancêtres, ces pas qui suivaient la voie de la discipline, du sacrifice, du devoir, ces pas qui allaient aussi vers l'église.

A l'anarchie individualiste, substituons l'ordre associationiste familial! l'ordre vérifié par la simple vie naturelle de jadis et par l'histoire de toutes les sociétés.

Le salut ne viendra ni de l'économie politique, ni de la philosophie, ni même du patriotisme encore que ces choses soient grandes et qu'elles puissent être utiles. Sachons voir qu'il n'y a qu'un moyen de salut. Rentrons en nous-même, dit Mᵉ de Prat : « Celui-là seul peut être sauvé qui veut se sauver et celui qui veut se sauver peut se sauver. »

Et il ajoute : « Cherchons toujours le royaume de Dieu et sa justice et le reste nous sera donné par surcroît. »

Ainsi chaque famille, en maintenant elle-même ses traditions, commencera son salut en attendant que par son exemple et sa volonté, par les mœurs et par la loi, elle impose cette forme traditionnelle à toute famille et que par la cellule sociale rénovée la France soit sauvée.

LE SERVICE d'allocations - maladie

POUR LES OUVRIERS TEXTILES DE ROUBAIX-TOURCOING

Nous poursuivons, d'après les documents communiqués par le Consortium textile de Roubaix-Tourcoing, l'étude consacrée au service d'allocations-maladie qu'il vient de créer pour les ouvriers :

V.

Les bénéficiaires des allocations-maladie

Dans l'exposé des motifs du projet de loi sur les assurances sociales, le Gouvernement déclarait : « Il y a le plus grand intérêt à donner à la prévoyance volontaire toute la sécurité désirable, à inciter les chefs d'industrie à multiplier leurs interventions pour couvrir les ouvriers et employés de tous les risques, à généraliser le plus possible l'œuvre d'assurance. »

A cet appel, et malgré les sacrifices déjà consentis pour les allocations familiales, les patrons de Roubaix-Tourcoing ont répondu en créant leur nouveau Service d'allocations-maladie, et cela pour tout le personnel indistinctement (ouvriers, ouvrières, apprentis, contremaîtres, employés, etc.).

Mais les réalisations, en matière sociale, sont de beaucoup plus difficiles que les intentions, si généreuses soient-elles, peuvent le laisser supposer. Il ne suffit pas de vouloir faire le bien, il faut encore le faire dans le temps nécessaire et avec les précautions suffisantes, en tenant compte de la trop grande indifférence des masses pour tout ce qui s'écarte résolument de la simple charité.

Dans une œuvre comme celle étudiée, il eut été simple de bâtir un règlement basé sur une participation ouvrière et patronale. Mais, à tort ou à raison, syndicats ouvriers et syndicats patronaux manquent encore de la confiance suffisante pour mettre sans hésitations leurs efforts en commun.

Il faut savoir que pour les œuvres patronales il y a une difficulté de plus : demander quelque chose aux salariés aurait amené immédiatement des critiques, pour ne point dire des refus systématiques. Seules, les mutualités ont pu réaliser une œuvre magnifique; c'est parce qu'elles sont restées résolument indépendantes et que si elles ont accepté des subventions, elles n'ont jamais admis de la part des donateurs aucun droit de regard sur leur activité.

Sera-t-il possible un jour à l'Etat d'imposer aux ouvriers et aux patrons la cotisation prévue, avec toutes les formalités envisagées et tous des inconvénients connus? Peut-être. En attendant, il appartient à ceux qui prennent l'initiative d'une œuvre sociale de limiter ses effets à leurs possibilités, et de ne point réclamer à autrui les moyens de la faire vivre. C'est bien ce qu'ont compris les Syndicats ouvriers lorsqu'ils ont créé leurs Caisses de chômage, sans aucune autre participation que celle des Pouvoirs publics, et sans aucun appel à la collaboration patronale.

S'ensuit-il que par leur acceptation des prestations du Consortium, les ouvriers perdront une partie quelconque de leur indépendance? Non pas, puisque dans le coût de la maladie il y a une participation ouvrière. En effet, le Consortium ne paiera que 5 fr. par visite à partir du treizième jour; il donnera 5 fr. par jour d'indemnité mais il ne participera point aux frais pharmaceutiques. Les allocations-maladie seront supprimées après quatre-vingt-dix jours. Il n'y a donc pas là une nouvelle manifestation du « paternalisme » tant de fois critiqué, mais simplement un essai social dont on peut raisonnablement espérer de bons résultats.

Certes, il y aura un règlement, des conditions d'admission, et des sanctions pour les irrégularités constatées. Mais il ne peut en être autrement si l'on désire voir l'œuvre vivre et s'améliorer. Nous allons du reste énumérer brièvement les points principaux du règlement qui sera appliqué.

Pour profiter du Service d'allocations-maladie, les ouvriers et ouvrières devront signer une demande d'adhésion, comportant leur acceptation aux conditions générales, et à leur participation aux retraites ouvrières; cette dernière clause émanant d'un désir du ministre du Travail.

Un mois de stage sera exigé dans l'usine pour bénéficier des prestations; au jour de la création du Service, tous les ouvriers et ouvrières présents dans l'usine seront censés avoir un mois de stage. Après cela, lorsque l'ouvrier quittera l'usine dans laquelle il est occupé, il aura à accomplir un mois de stage chez son nouvel employeur pour bénéficier des prestations.

Les cotisations patronales devant payer les frais du Service, celui-ci sera suspendu en temps de grève. Naturellement, les malades en traitement antérieurement à la grève continueront de bénéficier des prestations; ce sont les nouveaux cas de maladie qui ne pourront être admis pendant la durée du conflit.

Les ouvriers et ouvrières ne pourront éventuellement bénéficier des secours de maladie que s'ils y ont donné leur adhésion aux dates et dans les limites fixées par le règlement (dans les quinze jours suivant la création officielle du Service, et ensuite dans les huit jours suivant leur entrée à l'usine).

Il sera stipulé que dans les cas de fraudes ou d'abus connus, l'intéressé devra rembourser les sommes indûment reçues.

Il n'y aura aucune déclaration, par le malade ou le médecin, du nom ou de la cause des maladies; il y aura simplement déclaration sur la date de la maladie, et envoi au Consortium des bons de visites ou de consultations qui seront délivrés par le médecin après le douzième jour.

L'intéressé recevra une indemnité de 5 fr. par visite ou consultation, et une allocation journalière de 5 fr., toujours après le douzième jour. Le règlement des allocations sera fait après la guérison; mais naturellement, et sur demande des intéressés, des acomptes pourront leur être accordés.

On nous excusera de nous appuyer encore ici sur les déclarations du Gouvernement à propos des assurances sociales; « La charte comportant les obligations et les droits des assurés est d'une extrême simplicité; c'est le mécanisme qui les fait jouer qui est nécessairement délicat et complexe. »

Nous devons toutefois ajouter que des formalités supplémentaires seront établies pour les ouvriers belges. L'éloignement, les difficultés du contrôle, et jusqu'à présent l'absence de contrat avec le corps médical belge, obligent les organisateurs à exiger des intéressés une déclaration médicale stipulant, sous la responsabilité du médecin traitant les sommes réclamées à titre d'honoraires, le nombre de jours de maladie, et la légalisation des signatures par les bourgmestres.

De plus, le Consortium se réserve tous droits de contre-visite par des médecins choisis, et des sanctions de remboursement seront prises lorsqu'il en jugera la nécessité.

UN DRAME A MUNICH

Un droguiste tue deux femmes les arrose d'éther, met le feu et se suicide

Munich, 30 mars. — Un terrible drame s'est déroulé dans une droguerie-droguerie. Le nommé Zerr, gérant de la maison, poursuivait de ses assiduités la propriétaire, Mme veuve Brielmayer, 49 ans, et sa fille, 19 ans. Sous l'empire d'un accès de rage homicide, Zerr abattit la jeune fille d'un coup de revolver, puis verse sur la victime le contenu d'un bidon d'éther. Il tua ensuite la mère, l'arrosa d'éther et se suicida à coups de revolver.

Le magasin prit feu et les pompiers ne trouvèrent plus que les corps calcinés des victimes et du meurtrier.

LES ACCIDENTS DE MINE

LES MINEURS DE CHARLESTOWN SONT MORTS

Charlestown (Virginie Occidentale), 30 mars. — Les vingt-cinq mineurs cernés par l'explosion d'hier ont péri.

C'est grâce à la présence d'esprit et au courage des directeurs que 125 mineurs qui travaillaient dans les puits voisins ont pu être avertis à temps du péril qui les menaçait.

UN GRAVE ACCIDENT EN ECOSSE

Deux tués, treize blessés

Glasgow, 30 mars. — Le mécanisme d'un treuil servant à la montée et à la descente des cages dans un charbonnage du comté de Lamark s'étant disloqué, la cage ascendante qui contenait huit hommes, est venue heurter avec une extrême violence les poutres de la structure pendant que la cage descendante qui contenait sept hommes s'abattait brusquement au fond du puits.

Il y a eu deux morts et treize blessés, dont quelques-uns très grièvement.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les élections législatives

DANS LE NORD

MM. Nicolle et Vandame, à Mons-en-Barœul

MM. Louis Nicolle, président de la Société Industrielle du Nord, et Georges Vandame fils, secrétaire du Comité-Directeur de l'Entente Républicaine, tous deux candidats aux prochaines élections législatives, avaient convié, samedi soir, les électeurs de Mons-en-Barœul à une grande réunion qui s'est tenue dans la salle des fêtes de la rue Rollin.

Devant une très nombreuse assistance, MM. Vandame et Nicolle ont pris tour à tour la parole.

Après avoir fait appel au zèle des électeurs pour une propagande active en vue des prochaines élections, M. Georges Vandame a exposé l'œuvre accomplie par la Chambre élue en 1919. L'orateur a dit notamment : « L'œuvre de la Chambre, ce fut l'œuvre de nos amis qui, uniquement préoccupés de l'intérêt général ont soutenu M. Poincaré, qui incarne la politique de l'union et d'apaisement à l'intérieur et de dignité à l'extérieur.

» En face d'adversaires aux opinions variables, a-t-il poursuivi, à côté des voisins aventuriers, l'Entente Républicaine reste ce qu'elle est : le parti de l'ordre et de la stabilité ».

M. Louis Nicolle a énoncé les principes directeurs des candidats de l'Entente et passé en revue les principales questions qui composent son programme. « Nul Français, a dit l'orateur en terminant, ne peut être indifférent à ce que sera le gouvernement de la République française dans la prochaine législature, et il sera ce que sera la Chambre des députés telle qu'elle sortira de la prochaine consultation du suffrage universel. »

* * *

MM. SCHAEPELYNCK ET DILIGENT A LILLE

Dans une réunion qui a eu lieu à Lille, à l'estaminet du « Petit Château », rue de Gand, MM. Schaepelynck et Victor Diligent ont exposé leur programme d'union nationale.

M. Victor Diligent a déclaré que les élus de l'Entente, fidèlement attachés aux institutions républicaines, s'appliqueront à établir la paix à l'intérieur et à sauvegarder la paix à l'extérieur; à améliorer dans toute la mesure du possible, le sort des humbles par l'élaboration de lois sociales bien comprises, et à assurer la sécurité de la patrie.

En parlant du remaniement ministériel, M. Schaepelynck s'est félicité « de ce que la politique, soutenue sans défaillance par l'Entente, trouve une nouvelle confirmation par le ralliement tardif d'hommes politiques de notre région ».

* * *

Une réunion de l'Entente Républicaine à Flines-les-Raches

Comme les électeurs de l'arrondissement de Valenciennes il y a huit jours, ceux de l'arrondissement de Douai ont fait hier aux candidats de l'Entente Républicaine Démocratique un accueil triomphal. 800 électeurs venus des communes de Flines, Anhiers, Coutiches, Faumont, Lallaing, Raches, Raimbeaucourt, Roost-Warendin, s'étaient réunis dimanche à 15 heures, à Flines-les-Raches, afin d'acclamer leurs élus d'hier, MM. Crespel et des Rotours, et leurs élus de demain, MM. Nicolle, Dupont-Descat, Schaepelynck, Thellier de Poncheville.

La réunion, présidée par M. Trinez, adjoint au maire de Flines, a obtenu un vif succès.

Les candidats ont successivement exposé le programme de l'Entente Républicaine Démocratique.

* * *

Deux prochaines réunions à Lille

Le samedi 5 avril, à 20 h., se tiendra à l'estaminet Blanquart, rue Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille, l'assemblée plénière des comités du canton Sud-Ouest.

— Le lundi 14 avril, à 20 h., salle du « Lion-d'Or », 200, rue Léon-Gambteta, grande réunion électorale, sous la présidence de M. Guilbaut, conseiller général, président du Comité lillois, avec le concours de M. Stahl, avocat, qui traitera du fonctionnement de la R. P.; et de MM. Langlais, Nicolle, Thellier de Poncheville, Schaepelynck et Vandame, candidats de l'Entente républicaine.

LEGION D'HONNEUR

Est nommé commandeur de la Légion d'honneur, sur la proposition du ministre des Travaux publics, M. Vidal, inspecteur général des ponts et chaussées, président de l'organe technique commercial et financier de la Commission militaire technique des transports rhénans par voie navigable.

UNE CONFERENCE DE Mgr GUEBRIAND, A MARSEILLE

Marseille, 30 mars. — Sous les auspices de la Société de Géographie, Mgr de Guébriand, supérieur général des Missions étrangères, ancien évêque de Canton, a fait, à la Faculté des Sciences, une conférence sur « Les Lolos insoumis de Setchouan », qui habitent une région montagneuse voisine du Thibet.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 31 MARS:

Aujourd'hui, sainte Balbine; demain, saint Hugues.

91ᵉ jour de l'année.

Soleil: Lever à 6 h. 31; coucher, à 19 h. 18.

Lune: Dernier quartier du 27; nouvelle, le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 30 (région Nord): Beau temps, brume le matin, vents de Nord-Est, 3 à 5 m.; température en légère baisse nocturne; minimum de température, environ 0 à 1°.

Consultation des nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'enfance:

15 h. 30, local de la Goutte de lait.

De 8 à 13 h., braderie des rues Jules-Guesde, du Pile et Condé.

9 h. 45, Maison des Hommes, 18, rue de Lille, cours d'enseignement supérieur pour les dames et jeunes filles.

15 h., Casino-Théâtre, spectacle d'attractions.

De 17 à 19 h., au « Journal de Roubaix », concert par T. S. F.

20 h. 30, Casino-Théâtre, spectacle d'attractions.

LA MI-CARÊME

Si une température morose, un ciel d'hiver gris et froid ne peuvent engendrer dans nos cœurs qu'ennui et tristesse, les clairs rayons d'un soleil printanier sont, au contraire, un facteur de gaieté indispensable aux réjouissances populaires. Et ceci nous explique pourquoi les journées du Carnaval et du Mardi-Gras furent ennuyeuses et tristes au possible sous d'éternelles averses, tandis que la Mi-Carême fut hier, aussi gaie que peut l'être une Mi-Carême d'après-guerre, sous un ciel lumineux.

Dès les premières heures de l'après-midi, nos rues commençaient à s'égayer de pimpantes couleurs et de chants joyeux. L'animation alla crescendo pour atteindre son maximum dans la soirée. Et les promeneurs s'arrêtaient à regarder les masques qui passaient en dansant au son de tambourins et de clochettes. Des groupes entiers de travestis, tels les « Bigophonistes de l'Epeule », circulèrent dans la ville.

Nous ne pouvons omettre de signaler ici le geste charitable d'un groupe de charmants compagnons « Les Joyeux » qui, durant toute l'après-midi, quêtèrent, au profit des malheureux mutilés, tandis qu'une section des « Anciens Soldats Musiciens », juchée sur un char donnait un véritable concert ambulant.

Un autre groupe, « Les Belmères en balade » faisait également une collecte en faveur des mutilés.

Nul doute que, tout en s'amusant, les Roubaisiens ne se soient montrés aussi larges que de coutume pour nos grands blessés de guerre.

DES EMPLOIS dans le commerce textile à l'étranger

Le prochain examen-concours de la « Société d'Encouragement des stagiaires » de Roubaix-Tourcoing

Le Comité de la « Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger » vient de se réunir sous la présidence de M. Charles Florin, président-fondateur. Etaient présents : MM. Edmond Masurel, Charles Tiberghien, César Gaydet, Robert Motte, Henri Wante, Jules Horent, Urbain Foliex.

Il a été décidé que l'examen pour l'attribution des postes de stagiaires en **Suède, Autriche, Pologne** et **Chili** aurait lieu le **jeudi 10 avril prochain.**

Des postes ont été envisagés également dans d'autres pays, particulièrement en Egypte, Syrie, Brésil, où des stagiaires pourront éventuellement être envoyés d'ici quelque temps.

Le Secrétariat a reçu, à la suite de nos précédentes informations, un bon nombre de candidatures. Les jeunes gens désireux de présenter leur demande d'inscription, peuvent encore la faire parvenir au secrétaire jusqu'au 5 avril.

Comme les cours d'espagnol viennent seulement d'être repris à Roubaix-Tourcoing depuis peu de temps, le Comité acceptera, cette fois encore, que les candidats ne possédant que des éléments de cette langue, mais connaissant bien l'anglais ou l'allemand, postulent pour le Chili, à condition que celui qui sera choisi travaille sans retard à développer ses connaissances en espagnol.

Aux familles dont les fils doivent être libérés prochainement du service militaire

Pour répondre aux demandes qui lui ont été adressées par des familles qui ont des fils démobilisables à la prochaine libération de la classe, la « Société d'Encouragement » signale que les candidatures de ces jeunes gens seraient également acceptées, les intéressés n'auraient qu'à s'assurer qu'il leur sera possible d'obtenir une permission pour le jour de l'examen.

Pour tous renseignements, on peut toujours écrire au secrétaire, M. P. Puppinck, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix.

LES GRANDES SOIREES D'ART

Georges Evesco à Lille

Ce soir aura lieu à 8 h. 30 en la Salle Industrielle le beau gala violonistique des grandes soirées d'art. On y entendra le célèbre artiste Georges Evesco dans un programme qui comprendra des œuvres classiques et modernes.

La location est ouverte jusqu'à 5 heures à la salle.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUX DAMES ET JEUNES FILLES. — Aujourd'hui lundi 31 mars, à 9 h. 45, M. l'abbé Vandenabelle, directeur de la Maison Saint-Louis, parlera à la Maison des Familles, 45, rue de Lille, de l'Œuvre d'Edouard Estaunié.

CONFÉRENCE PAR M. LE CHANOINE LELEU. — Nous rappelons que c'est ce soir, lundi, à 20 heures, que M. le chanoine Leleu, l'éminent supérieur du Collège de Tourcoing, donnera au Cercle des Hommes, 18, rue Jean-Baptiste Notte (paroisse St-Jean-Baptiste), une conférence du plus haut intérêt, ayant pour sujet : « Les otages français en Russie pendant la guerre, et voyage à la recherche de leurs tombes ». (Nombreuses projections inédites).

Tous les hommes et jeunes gens y sont invités.

A L'ASSOCIATION DES COMPTABLES. — Mᵉ Ruffelet, avocat au Barreau de Lille, poursuivant la série de ses conférences d'un si haut intérêt professionnel, a donné, à 10 heures, au Café Bellevue, une causerie sur les lettres de change. Avec la compétence qu'on lui connaît, le conférencier développa le principe de la garantie de la provision apportée par l'acceptation d'une lettre de change.

Il définit ensuite la solidarité des endosseurs avec le tiré et le tireur et le droit du tiers porteur sur cette provision, en cas de non-paiement.

En terminant, Mᵉ Ruffelet examina succinctement le caractère de la lettre de change de complaisance, sujet qu'il développera dans une prochaine causerie.

Très applaudi, le conférencier a été chaleureusement remercié par M. Nédonsel, président d'honneur de l'Association des Comptables, qui présidait l'assemblée.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — L'assemblée générale annuelle a eu lieu dimanche, à 11 h., au siège, Café du Gymnase, rue du Grand-Chemin, sous la présidence d'honneur de M. Léon Cuvelle, président d'honneur, de M. F. Wattrelos, président, entourés des membres du Comité. M. F. Wattrelos a donné lecture des rapports divers, du Comité central de Paris. Le rapport du Conseil d'administration fournit des détails techniques sur la marche de la société et ses dérivatifs. Celui du trésorier donne les résultats suivants : Dotation, 3.076.516 fr. 46; Réassurance, 50.000 fr.; Dots, 4.339.904 fr. 08; Fêtes, 4.796 fr. 80; Orphelinat, 50.000 fr.; Caisse de propagande, 3.898 fr. 20. Le nombre d'adhérents au groupe de Roubaix est de 732.

Après avoir donné tous les renseignements utiles sur le fonctionnement de la société, le président rappelle que la fête du 25e anniversaire de la société sera célébrée le dimanche 13 avril, au siège de la société. Toutes les dispositions ont été prises pour donner à cette fête tout le relief voulu. Le Comité, admirablement secondé par le sympathique président d'honneur, M. Léon Cuvelle, y travaille avec un dévouement inlassable. Afin de remémorer les débuts de cette belle société, le Comité a décidé de rappeler dans un rapport détaillé les évolutions successives de la Dotation de la Jeunesse de France depuis 1899 jusqu'à ce jour.

Avant de lever la séance, le président a donné encore quelques renseignements sur la situation générale de la société.

BRADERIE DES RUES JULES-GUESDE, DU PILE ET CONDÉ. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui lundi, de 8 h. à 13 h. que se tiendra la braderie de ces rues commerçantes.

La société des « Accordéonistes du Pile » donnera un concert roulant au cours de la matinée.

JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX (Institut Populaire). — La réunion organisée, 88, boulevard de Metz, chez M. Ch. Clacys, le dévoué délégué de la société pour les différentes sections du Hutin, a obtenu comme d'ordinaire un plein succès.

Au nombre d'environ 150, les jardiniers convoqués, appartenant aux groupes des rues d'Alger, de Constantine et Delespaul, remplissaient la salle de réunion. M. J. Pollet, administrateur de la société, présidait; en ouvrant la séance il souhaita la bienvenue aux jardiniers et remercia MM. J. Lecot et E. Prouvost, membres du Comité, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette belle assemblée. Puis il donna la parole à M. Alfred Pinte, le sympathique conférencier, qui, pendant une heure, intéressa son auditoire très attentif.

M. Pinte insista d'abord sur le défoncement du terrain, nécessaire pour permettre à l'air nutritif de pénétrer dans le sol; puis il rappela qu'il fallait, en général, « semer en lignes »; il dit aussi que les parcs de petits pois devaient être plantés sur deux rangées et non sur trois ou quatre comme on a parfois coutume de le faire; il expliqua le genre d'engrais convenable pour chaque légume, etc. Les sociétaires qui suivront ces sages conseils peuvent sûrement espérer une féconde récolte.

Par leurs applaudissements unanimes les jardiniers remercièrent le dévoué M. Pinte de son instructive causerie. En fin de réunion, l'un d'eux tint à se faire l'interprète de ses camarades pour exprimer aux membres du comité, qui depuis de nombreuses années se consacrent à l'œuvre si utile des « jardins ouvriers », la reconnaissance de tous.

De très bonnes pelles furent ensuite distribuées à chacun des présents qui s'en retournèrent heureux de l'agréable soirée qui leur avait été ménagée.

L'AMICALE MUTUELLE DES CHAUFFEURS D'AUTOS, DE ROUBAIX ET ENVIRONS a tenu son assemblée générale trimestrielle, vendredi à 19 h. 30, dans la salle de la « Ligue des Sports », 2, boulevard Gambetta, sous la présidence de M. Decottignies, président, entouré de MM. Léon Helstraete, président honoraire; J. Tonneau, vice-président; Mangin, trésorier; J. Hache, secrétaire, et les membres du Comité.

Le président ouvre la séance devant une assistance très nombreuse et donne la parole au secrétaire pour la lecture des procès-verbaux. M. Mangin, trésorier, expose la situation financière qui s'établit comme suit: en caisse dépôt et consignations, 21.108 fr. 70; en portefeuille, 351 fr. 50, soit un total de 21.460 fr. Ces différents rapports sont approuvés à l'unanimité.

Le président rappelle que le comité a remis, au nom de l'Amicale, une couronne, lors des funérailles, à Lille, du collègue Lescure, assassiné dans les circonstances que l'on sait, et donne lecture d'une lettre de remerciement du Syndicat lillois des chauffeurs d'auto. Concernant la ristourne, comme frais médicaux, on maintient le prix de 5 fr. au lieu de 7 fr. proposés. L'assemblée décide également de porter à 50 fr. au lieu de 25 fr. la prime de naissance et 1.000 fr. l'indemnité au décès. Toutefois la somme fixée par les statuts étant de 600 fr., une somme de 200 fr. sera prélevée sur l'avoir existant en caisse, et une autre somme de 200 fr. sera fournie par les sociétaires, sous forme d'une cotisation spéciale personnelle de 2 fr.

Comme on le voit, cette intéressante corporation qui ne compte pas moins de 193 adhérents, suit une marche ascendante et prospère depuis sa fondation qui ne remonte qu'au mars 1922, grâce à son excellent esprit de camaraderie et aussi, grâce à la vigilance d'un comité dévoué, auquel, d'ailleurs, chaque membre se plaît à rendre justice.

Après qu'on eut accepté vingt nouveaux sociétaires, la séance se termine par le tirage d'une belle tombola.

LE CONCOURS COLOMBOPHILE AU PROFIT DE LA CAISSE DE SECOURS DES MUTILES ET REFORMES. — L'Union nationale des Mutilés et Réformés nous communique avec prière d'insérer, ce qui suit:

Le Comité colombophile des Mutilés est heureux de porter à la connaissance du public les souscriptions et dons ci-dessous qu'il vient de recevoir : MM. Edouard Roussel, 500 fr.; Félix Vanoutryve, 500 fr.; des Rotours, député, 100 francs; Browaeys, 100 fr.; Gustave Devalez, 20 fr.; Vandenheuvel, 10 fr.; Banque Nationale de Crédit, 50 fr.; Les Amis du Jeu-Ghislain, 50 fr.; Les Amis de chez Bouzin, 5 fr.; MM. Vandenheuvel, 1 service à bière; Vaneste-Decrits, 1 pendule; Lotigier et Ducornet, 3 pièces émaillées : Les Joyeux Bouleurs, rue de Denain, 1 encrier et 1 porte-bouquet.

Le Comité fait un pressant appel à la population pour lui envoyer des dons, 56 ter, Grande-Rue, Roubaix.

HALLE FLIPO. — Beurre fin, 14 fr.; extra, 15 fr.; recommandé, 18 fr. Biscuits, 7, 8 et 9 fr.; pain d'épices, 4 fr.; Hollande, 8 fr.; gras, 10 fr.; extra, 12 fr. Gruyère, 13 fr. Port-Salut, 10 fr. Jambons cuits, 12 fr. 57734d

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Consultations de nourrissons. — Les consultations de nourrissons de la rue Chanzy auront lieu les mardi 1er, vendredi 4, mardi 8, vendredi 11, mardi 15, vendredi 18, mardi 22, vendredi 25 avril, à 15 heures.

Celles de la rue Pellart auront lieu les mercredi 2, jeudi 3, mercredi 9, jeudi 10, mercredi 16, jeudi 17, mercredi 23, jeudi 24 avril, à 15 heures.

Les consultations supplémentaires pour les mères travaillant en usine et bénéficiant de la semaine anglaise, auront lieu les samedis 5 et 19 avril, à 15 heures, rue Pellart.

BOCK MEYERBEER, pur orge. 57723

ŒUVRE DU SECRETARIAT DES FAMILLES. — Le secrétariat se tient gratuitement à la disposition des indigents et des ouvriers qui ont des difficultés administratives à débrouiller, une réclamation justifiée à faire, un dossier à établir, un formulaire à remplir, une demande à introduire, une lettre à faire, un acte d'état-civil à réclamer, un conseil ou un renseignement à demander, etc., etc...

Le secrétariat aide les faibles jusqu'à l'obtention complète de leurs droits, et renseigne sur : les dommages de guerre, loyers, naturalisations, réintégrations, pensions militaires et civiles, retraites ouvrières, loi Ribot, nouveaux impôts, assistance judiciaire, affaires

DERNIÈRE HEURE

Le nouveau Cabinet

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

confirmera la politique suivie par M. Poincaré depuis deux ans

Paris, 30 mars. — La déclaration ministérielle qui sera lue demain aux Chambres, a été rédigée toute entière par M. Poincaré et approuvée par les membres du Cabinet, puis ratifiée par le Président de la République.

Ce document doit naturellement rester secret jusqu'au moment où il sera porté à la connaissance du Parlement. Les collaborateurs de M. Poincaré se sont d'ailleurs engagés à ne rien révéler de son contenu. On peut cependant supposer que, suivant l'usage, la déclaration ne manquera pas d'être très explicite sur le problème de la politique extérieure et de la politique intérieure qui s'impose à l'heure actuelle à l'attention du Gouvernement.

De même, on peut prévoir quel en sera approximativement le sens général, le Cabinet actuel s'étant constitué avec l'intention bien arrêtée de rester fidèle à la politique suivie depuis deux ans par M. Poincaré, et le Président du Conseil ayant su, à maintes reprises, l'occasion de la définir.

Les questions extérieures

Au point de vue extérieur, si l'on s'en rapporte à son plus récent discours, la politique de la France peut se définir ainsi : aucun abandon de nos droits, maintien des gages actuellement détenus tant qu'un règlement satisfaisant du problème des réparations ne sera pas intervenu.

La politique intérieure

Au point de vue intérieur, M. Poincaré, qui, en 1914, fut l'artisan de l'Union sacrée, reste convaincu de la nécessité d'une France unie en présence de la gravité des problèmes extérieurs. Ce n'est pas à la veille de la prochaine consultation électorale que l'Union nationale devient moins souhaitable.

Les derniers votes des Chambres avant leur séparation.

Quant au programme parlementaire du Cabinet, la fin de la législature est trop proche pour qu'on puisse songer à lui donner une ampleur telle que le temps dont disposent les Chambres n'en permettrait pas la réalisation. Toutefois, le vote de certaines lois est indispensable et le Gouvernement s'emploiera notamment à faire aboutir avant la séparation la loi sur les pensions, la loi sur la propriété commerciale, celle sur le forfait en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires, etc. La prochaine législature aura une tâche plus vaste et elle devra résolument s'orienter dans la voie des réformes électorales.

M. POINCARÉ N'OUBLIE PAS SES ANCIENS COLLABORATEURS

Paris, 30 mars. — M. Poincaré, qui avait consacré tous ses instants depuis mercredi à résoudre la crise ministérielle, a tenu, dès qu'il a été dégagé de cette obligation impérieuse, à exprimer aux quatorze ministres et sous-secrétaires d'Etat démissionnaires, ses remerciements pour la collaboration qu'ils lui ont apportée pendant plus de deux années avec un inlassable dévouement et un grand courage, auxquels il se fait un devoir de rendre hommage.

Le Président du Conseil a écrit en effet à tous ses anciens collaborateurs une lettre particulière, dans laquelle il rappelle les services éminents que chacun d'eux a rendus dans son département respectif et qui ont contribué au succès de la politique nationale du Cabinet, politique qui a été si souvent approuvée par le Parlement et qui sera ratifiée demain par le pays.

LA DECLARATION MINISTERIELLE LUE A L'ELYSÉE A ETE APPROUVÉE

Paris, 30 mars. — On sait que les ministres se sont rendus à l'Elysée, où ils se sont réunis sous la présidence de M. Millerand.

Il a été donné lecture, au Président de la République, de la déclaration ministérielle, qui sera lue, lundi matin, aux Chambres, et dont les termes ont été approuvés.

Tous les sous-secrétariats d'Etat sont supprimés.

Les services de l'aéronautique, tels qu'ils sont constitués au Ministère des Travaux publics, continueront à former un organisme unique, sous la direction de M. Laurent Eynac, député, chargé à cet effet de mission non rétribuée.

LE CABINET DE M. LOUCHEUR

Paris, 30 mars. — M. Henry Ader, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, est chargé de la direction du cabinet de M. Loucheur, ministre du Commerce; M. Jérôme Borel est nommé chef de cabinet.

Les élections législatives du 11 mai

Le Bloc des Gauches en Indre-et-Loire

Tours, 30 mars. — Le Bloc des Gauches a été constitué en Indre-et-Loire, cet après-midi, à la suite de deux Congrès tenus, l'un par la Fédération républicaine d'action laïque démocratique et sociale, parti radical; l'autre par le parti socialiste S.F.I.O.

Les candidats choisis sont : par le parti radical, MM. Camille Chautemps, Paul Bernier, Proust, députés sortants; par le parti socialiste, MM. Ferdinand Morin, député sortant, et Brigault, secrétaire fédéral du parti S.F.I.O.

Une conférence radicale à Angers, où parlait M. Herriot, est interrompue par les communistes

Angers, 30 mars. — Une conférence avait été organisée par la Fédération départementale des Comités républicains de Maine-et-Loire.

MM. François Albert, sénateur, et Herriot, député de Lyon, y ont pris successivement la parole.

Un délégué du parti communiste ayant voulu prendre la parole, fut hué par les auditeurs.

Le vacarme devint alors tel, que l'ordre du jour préparé par les organisateurs ne put être mis aux voix.

Après la conférence, M. Herriot est parti pour Le Mans.

M. Victor Augagneur dans le Var

Toulon, 30 mars. — M. Victor Augagneur, ancien ministre de la Marine, gouverneur général de l'Afrique équatoriale, sera candidat aux prochaines élections législatives et figurera sur la liste d'Union républicaine et socialiste.

Les candidats du cartel des gauches dans la Haute-Saône

Vesoul, 30 mars. — La liste du cartel des gauches aux prochaines élections législatives dans la Haute-Saône, porte les noms de MM. Couyba, ancien ministre, radical; Paul Morel, ancien sous-secrétaire d'Etat et maire de Vesoul, radical; Raguil, agriculteur, républicain de gauche, et Albert Jacque, socialiste S.F.I.O.

LES RAVAGES D'UN CYCLONE AUX ETATS-UNIS

Kansas-City, 30 mars. — Le cyclone a abattu 200 maisons dans le centre de la ville, dont une grande école, après la sortie des classes de 400 écoliers.

COURTES DÉPÊCHES

A Londres, de fortes explosions, restées jusqu'ici inexpliquées, ont, la nuit, tenu éveillés bon nombre d'habitants des quartiers nord.

De Washington : La Chambre des représentants a voté le budget de l'armée, qui s'élève à 281 millions de dollars. Le budget a été envoyé ensuite au Sénat.

De Santa-Barbara, en Californie, on apprend que l'on vient de découvrir, dans un grenier de cette localité, un tableau du Titien intitulé « La Madone, l'Enfant Jésus et la fille du Titien, Lavinia ». Le propriétaire vient de revendre le chef-d'œuvre pour une somme dépassant 100.000 dollars.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU VELODROME D'HIVER, A PARIS

Paris, 30 mars. — Les épreuves de vitesse et de demi-fond que la Direction du Vélodrome d'Hiver avait intégrées à son programme, n'ont pas amené aujourd'hui la grande foule. Il y eut cependant du beau sport, tous les concurrents disputant avec acharnement leur chance.

Voici les premiers résultats :

Course de Motolite (épreuve de vitesse sur 750 mètres, réservée aux coureurs ayant gagné les courses durant la saison 1923-24) : 1er, Guiquerre, en 13" 4/5; 2e Bonnet; 3e, Desprès.

Grande Poule de Demi-Fond (à disputer en cinq matches à 2 en poursuite limitée à 10 kilomètres et une manche en ligue de 20 kilomètres) : 1er match : Suter rejoint Grassin au bout de 8 k. 650 couverts en 7'21" 3/5; — 2e match : Linart rejoint Paillard, au bout de 5 k. 650, couverts en 4'50" 3/5; — 3e match : Linart bat Suter, de 100 mètres, couvrant les 10 kilomètres en 8'21" 1/5; — 4e match : Grassin bat Paillard, de 120 mètres, couvrant les 10 kilomètres en 8'11" 1/5.

5e match : Suter rejoint Paillard au bout de 5 k. 650, en 5'1" 1/5; — 6e match : Linart rejoint Grassin, au bout de 5 k. 650, en 5'36" 4/5. A noter que le dernier tour de Linart en 11", c'est le meilleur temps accompli sur la piste du Vélodrome d'Hiver.

7e match : 1er, Linard, en 15'41" 1/5 (record); 2e, Suter, à 3 tours; 3e, Grassin, à 4 tours; 4e, Paillard, à 7 tours.

Classement général de la Poule de Demi-Fond : 1er Linart, 4 points; 2e, Suter, 6 p.; 3e, Grassin, 8 p.; 4e, Paillard, 10 points.

Grande Poule de Vitesse (2 manches de 750 m., et une belle s'il y a lieu) : 1re manche : 1er Schilles; 2e, Poulain, à une longueur; le dernier